

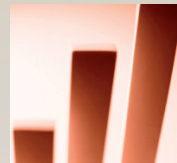


Rapport

Rapport annuel 2011

Sommaire

1 • Historique, actionariat.....	3
2 • Le message du président.....	5
3 • Environnement général et professionnel.....	6
4 • Commentaires sur les chiffres au 31 décembre 2011.....	7
5 • Principales règles et méthodes comptables.....	13
6 • Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	14
7 • Etats financiers au 31 décembre 2011.....	16
8 • Résolutions de l'assemblée générale du 22 juin 2012.....	21



1. HISTORIQUE ET ACTIONNARIAT

Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (BBG CI) est une société de droit ivoirien au capital de FCFA 8 500 millions, détenu majoritairement par la société Bridge Group West Africa (filiale du groupe **Teylium International**), et comptant deux actionnaires institutionnels, la BOAD et CAURIS-CROISSANCE.

Bridge Bank Group Côte d'Ivoire a démarré ses activités le 14 juin 2006 et son siège administratif et social est situé à Abidjan au 33 Avenue du Général de Gaulle.

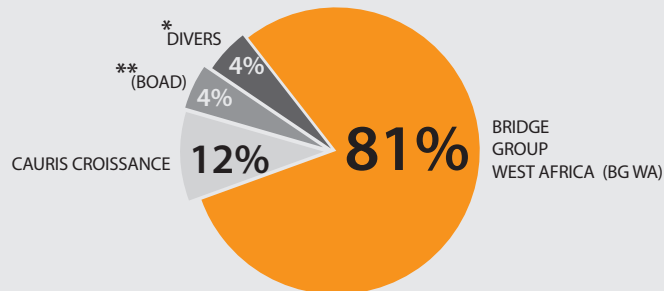
Banque généraliste, elle mène ses interventions sur divers segments de marché allant du financement classique ou structuré aux entreprises, notamment aux PME, à l'offre de formules spécifiques aux Institutionnels et à la clientèle des particuliers. Bridge Bank Group Côte d'Ivoire dispose d'un réseau de correspondants bancaires lui permettant d'exécuter avec célérité toutes les opérations ordonnées par sa clientèle.

La banque exerce son activité dans une agence installée en son siège, complétée par une agence de plein exercice dans le sud d'Abidjan et des Cash Point Bridge répartis dans l'agglomération abidjanaise. Son effectif est de 85 personnes au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, son Actionnariat et son Conseil d'Administration sont présentés ci-après:



Actionnariat



* 1- ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES ** 2- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Conseil d'administration

AMADOU KOUYATE	Président
BRIDGE GROUP WEST AFRICA représentée par M. JEAN-CHARLES BESSE	Administrateur
BOAD représentée par M. LOSSOU DJIBOM	Administrateur
YERIM HABIB SOW	Administrateur
YIGO FALY THIAM	Administrateur
JEAN-PIERRE CARPENTIER	Administrateur Directeur Général
EL HADJ AMADOU GUEYE	Administrateur
BIRAME WANE	Administrateur
OUMAR SOW	Administrateur

2. LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dans un contexte particulièrement défavorable et une exploitation mise à mal par la grave crise socio politique qui a secoué la Côte d'Ivoire en 2011, BBGCI, paradoxalement, a réalisé l'un de ses meilleurs exercices depuis le démarrage de ses activités.

Cette performance obtenue dans ces moments extrêmement difficiles, a été rendue possible grâce à une forte cohésion au sein du personnel, l'optimisation des compétences, la mobilisation et l'orientation des énergies vers la réalisation des objectifs principaux :

- **renforcement de la relation avec les clients existants et élargissement de la base clientèle,**
- **collecte de ressources nouvelles permettant d'assurer la croissance du bilan,**
- **recherche d'emplois rentables dans un contexte de risque maîtrisé,**
- **assainissement du portefeuille clients.**

Cet engagement collectif et solidaire a permis d'atteindre des résultats plus que probants :

- **un PNB en amélioration de 14%**
- **un bénéfice net en croissance de 583%**
- **un total bilan en hausse de 10%**
- **un coefficient d'exploitation ramené de 79% à 66%.**

Avec l'apaisement de la situation socio politique, l'amélioration progressive de l'environnement économique et l'appui constant des actionnaires de la banque qui n'ont pas hésité à augmenter le capital dans un environnement incertain, les perspectives s'annoncent prometteuses.

BBGCI est entrée dans une phase de rentabilité de son activité bancaire courante mais elle poursuit néanmoins, les activités spécifiques dans lesquelles elle a acquis une expertise reconnue.

Pour son déploiement commercial, elle peut s'appuyer sur un dispositif organisationnel, des ressources humaines et techniques de qualité, avec pour ambition de devenir un acteur significatif dans le paysage bancaire ivoirien.



3. ENVIRONNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

L'année 2011 a été marquée par la crise issue des élections présidentielles de novembre 2010 et qui s'est terminée en avril 2011 par un affrontement armé. C'est donc dans un contexte difficile que le nouveau Président de la République a prêté serment à Yamoussoukro en mai 2011. Le nouveau gouvernement a pris fonction en juin 2011. Les élections législatives se sont tenues en décembre 2011, amorçant ainsi le retour progressif en situation normale des différentes Institutions.

L'environnement économique, à l'instar de l'environnement socio-politique, a connu deux phases. La première, qui correspond sensiblement au premier semestre, au cours de laquelle la crise et l'affrontement qui s'en est suivi ont engendré d'importants dégâts matériels, l'altération de l'outil de production auxquels s'ajoutent les sanctions de la communauté internationale.

L'économie nationale s'est trouvée fortement pénalisée avec une quasi-absence d'activité. Sur le second semestre, la conjoncture s'est assez rapidement améliorée avec la reconstitution des stocks de différents produits, la reprise de la consommation intérieure et l'engagement de travaux de reconstruction ou de grands chantiers.

Malgré ce contexte défavorable ayant fortement perturbé son exploitation, en particulier la fermeture des banques de février à avril 2011, Bridge Bank Group Côte d'Ivoire a pu atteindre et parfois dépasser ses objectifs. Les ressources collectées auprès de la clientèle sont plus élevées que les prévisions. Les crédits à la clientèle sont en retrait par rapport au budget, en raison de la raréfaction des opportunités d'emplois sains et rentables dans le contexte d'après-crise. Les revenus issus de l'activité d'Investment Banking et la contraction des frais généraux ont permis de plus que compenser la hausse du provisionnement consécutive à la politique systématique d'assainissement du portefeuille. Ainsi au 31 décembre 2011, le résultat net réalisé est supérieur à celui prévu au budget.



4. COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES AU 31 DECEMBRE 2011

Le total du bilan s'élève au 31 décembre 2011 à FCFA 87 188 millions, soit une évolution de 10% par rapport à l'exercice 2010.

Les opérations de trésorerie à l'actif sont principalement composées des avoirs détenus par la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire dans les comptes ouverts auprès des correspondants étrangers (comptes nostri) ainsi que des prêts à terme octroyés à des banques dans la sous-région.

Les opérations avec la clientèle à l'actif atteignent FCFA 45 512 millions en fin d'exercice et sont constituées à 90% des découverts, escomptes et autres prêts à court terme (moins de 2 ans) accordés à la clientèle. Les créances en souffrance sont provisionnées à 92% au 31 décembre 2011.

Les comptes d'ordres et de titres à l'actif s'élèvent à FCFA 29 611 millions et sont constitués à hauteur de FCFA 25 500 millions des Bons et Obligations du Trésor de Côte d'Ivoire.

La situation de crise a quelque peu ralenti le plan d'investissement de la banque, en particulier l'ouverture d'une 3ème agence dans la zone nord d'Abidjan. Ainsi, les actifs immobilisés s'établissent à FCFA 1 931 millions, soit en croissance de 3% par rapport à l'exercice 2010.

EN MILLIONS DE XOF	EXERCICE 2010	EXERCICE 2011	ECART	%
LIBELLE		BILAN - ACTIF		
OPERATIONS DE TRESORERIE	6 479	10 433	3 954	61
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	41 418	45 212	3 795	9
ACTIFS IMMOBILISES	1 866	1 931	65	3
COMPTES D'ORDRES ET DE TITRES	29 736	29 611	(125)	0
TOTAL ACTIF	79 499	87 188	7 689	10

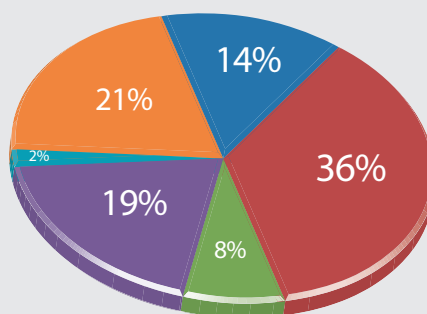


EN MILLIONS DE XOF	EXERCICE 2010	EXERCICE 2011	ECART	%
LIBELLE				
	ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE			
OPERATIONS DOCUMENTAIRES	2 005	1 031	(974)	-49
CAUTION & GARANTIES	10 012	12 452	2 440	24
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	12 017	13 483	1 466	12

Les engagements par signature ont évolué positivement et s'établissent à FCFA 13 483 millions au 31 décembre 2011.

Les opérations documentaires correspondent des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle dans le cadre d'opérations de commerce international. Les cautions et garanties sont des engagements de garantie émis sur ordres de la clientèle.

REPARTITION DES EMPLOIS DE LA CLIENTELE BILAN & HORS BILAN 31 DECEMBRE 2011



- Escomptes
- Prêts à court terme
- Prêts à moyen terme
- Opérations documentaires
- Garanties & cautions

EN MILLIONS DE XOF	EXERCICE 2010	EXERCICE 2011	ECART	%
LIBELLE				
BILAN - PASSIF				
OPERATIONS DE TRESORERIE	23 066	18 301	(4 765)	-21
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	50 485	57 856	7 371	15
COMPTES D'ORDRES ET DE TITRES	2 662	4 407	1 745	66
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		48	48	
CAPITAL	6 000	8 500	2 500	42
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)	170	448	278	163
REPORT A NOUVEAU	(2958)	(2 883)	75	-3
RESULTAT DE L'EXERCICE	75	512	437	582
TOTAL PASSIF	79 499	87 188	7 689	10

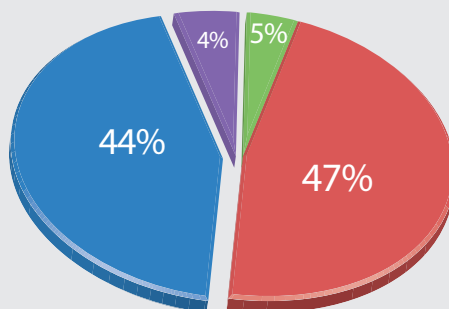
Les opérations de trésorerie au passif s'établissent à FCFA 18 301 millions, soit en diminution de 21% par rapport à l'année précédente. Elles sont principalement constituées des refinancements de la Banque Centrale et des emprunts interbancaires.

Les opérations avec la clientèle au passif correspondent aux ressources collectées auprès de la clientèle. Elles enregistrent une évolution positive avec un niveau de FCFA 57 856 millions au 31 décembre 2011, contre FCFA 50 485 millions à fin 2010, soit une progression de 15%. A l'exception des dépôts et autres retenues de garantie, toutes les catégories de ressources clientèle ont évolué favorablement et au 31 décembre 2011, les dépôts à vue représentent 44% de l'ensemble des ressources collectées auprès de la clientèle.





REPARTITION DES RESSOURCES DE LA CLIENTELE 31 DÉCEMBRE 2011



■ Dépôts à vue ■ Dépôts à terme ■ Comptes d'épargne ■ Autres dépôts

Les comptes d'ordres et de titres au passif enregistrent les intérêts courus non échus sur les emprunts interbancaires et les dépôts à terme de la clientèle et les créiteurs divers que sont l'Administration Fiscale, les fournisseurs et les dettes à l'égard du personnel. Au 31 décembre 2011, ils s'élèvent à FCFA 4 407 millions.

Afin d'assurer une adéquation entre les fonds propres et le niveau d'activité, les Actionnaires ont décidé en 2010 d'une augmentation de capital de FCFA 2 500 millions qui s'est finalisée dans le courant de l'exercice 2011. Le capital est ainsi porté à FCFA 8 500 millions contre FCFA 6 000 millions au 31 décembre 2010.

Le report à nouveau passe de FCFA – 2 958 millions à FCFA – 2 883 millions suite à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat bénéficiaire de 2010 en report à nouveau.

EN MILLIONS DE XOF	EXERCICE 2010	EXERCICE 2011	ECART	%
LIBELLE				
COMPTES DE RESULTAT				
INTERETS PERCUS	4 626	4 312	(314)	-7
INTERETS VERSES	(2 179)	(2 366)	(187)	9
COMMISSIONS ET AUTRES REVENUS	3 467	4 774	1 308	38
PRODUIT NET BANCAIRE	5 914	6 721	807	14
FRAIS DE PERSONNEL	(1 682)	(1 671)	11	-1
AUTRES FRAIS GENERAUX	(2 498)	(2 216)	282	-11
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	(4 180)	(3 887)	293	-7
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(466)	(517)	(51)	11
SOLDE NET DE CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	(1 083)	(1 711)	(628)	58
DOTATIONS NETTES AUX FRBG	(75)	(278)	(203)	270
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(9)	194	203	-2 220
RESULTAT SUR EXERCICES ANTERIEURS	(14)	4	18	-127
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	87	526	439	502
IMPÔT SUR LE BENEFICE	(12)	(14)	(2)	16
RESULTAT NET	75	512	437	582

Les intérêts perçus, contrairement aux évolutions enregistrées sur les opérations de trésorerie et sur la clientèle, subissent une baisse de 7% consécutive à l'arrêt temporaire de l'activité au cours de l'exercice.

Les intérêts servis, malgré la hausse des ressources collectées, ne s'élèvent qu'à FCFA 2 366 millions. La baisse des taux d'intérêts à charge consécutive à la révision de la grille des taux et la proportion croissante des dépôts non rémunérés sur l'ensemble des ressources de la clientèle justifient cette faible hausse des intérêts versés de FCFA 187 millions par rapport à l'exercice 2010.

Les commissions et autres revenus sont de FCFA 4 774 millions et sont constitués entre autres des produits financiers sur les titres de placement, notamment Bons et Obligations du Trésor Ivoirien (FCFA 1 517 millions), des revenus de l'Investment Banking (FCFA 1 253 millions de plus-values sur des cessions de créances) et des opérations en devises.

Le produit net bancaire (PNB) au 31 décembre 2011 est de FCFA 6 721 millions en progression de 14% par rapport à l'exercice précédent.

Les frais généraux d'exploitation, qui s'établissent pour l'exercice à FCFA 3 887 millions, sont en contraction de FCFA 293 millions par rapport à 2010.

Les frais de personnel s'élèvent à FCFA 1 671 millions contre FCFA 1 682 millions en 2010, soit un gain en charges de FCFA 11 millions expliqué par une quasi stabilité de l'effectif moyen autour de 77 personnes et le maintien du niveau des rémunérations.

Les autres frais généraux baissent de FCFA 282 millions pour s'établir à FCFA 2 216 millions à fin 2011. Les économies réalisées sont consécutives aux deux mois d'inactivité avec la mise en sommeil de certains contrats et l'obtention d'une réduction temporaire du coût de certaines prestations.

Les amortissements s'élèvent à FCFA 517 millions, en progression de 11% par rapport à 2010.

Le coefficient d'exploitation (rapport des frais généraux et amortissements au PNB) s'établit à 66%, en amélioration sensible par rapport au niveau de l'année précédente (79%).

Le solde net de correction des valeurs sur les créances et le hors-bilan se chiffre à FCFA 1 711 millions suite à la continuation sur 2011 de la politique d'assainissement du portefeuille.

La dotation au fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) s'établit à FCFA 278 millions en forte hausse par rapport à l'exercice 2010. La Banque au cours de l'exercice 2011 a enregistré un profit exceptionnel de FCFA 199 millions que la Direction Générale a décidé de neutraliser en constatant une dotation au FRBG d'égal montant.

Le résultat exceptionnel de FCFA 194 millions s'explique également par l'opération exceptionnelle indiquée ci-dessus.

L'exercice clos le 31 décembre 2011 présente en définitive un bénéfice net de FCFA 512 millions.



5. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union et Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

5.1 Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et charges assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis. Les commissions correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

5.2 Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués au cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

5.3 Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues. La banque applique notamment les dispositions de l'instruction n° 94-05 (remaniées le 5 janvier 2000) du PCB, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance.

5.4 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de la Banque vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de départ à la retraite résultant des dispositions de la convention collective interprofessionnelle de Côte d'Ivoire ne sont constatés en charge qu'au moment du départ à la retraite des agents concernés.

6. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en application de l'article 51 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous vous présentons notre rapport de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bridge Bank Group Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications des obligations légales et réglementaires.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, aux vérifications spécifiques.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que les documents à adresser aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Vérifications spécifiques imposées par la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire. Nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- Le ratio de structure de portefeuille s'établit à 3,69% au 31 décembre 2011 ; le taux minimum exigé par la réglementation étant de 60% ;
- La DEC 2068 sur les crédits aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque ne tient pas compte de la créance de FCFA 651 millions sur SWINDEVCO. En effet, l'actionnaire CAURIS CROISSANCE qui détient 10% ; du capital de la Banque, possède plus du quart du capital de cette société
- L'engagement du client Africa Link Capital (ALC) SARL s'établit à FCFA 5 000 millions au 31 décembre 2011. Cet encours représente 78% des fonds propres effectifs. Le maximum règlementaire est de 75%.

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 portant réglementation bancaire, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10 % au moins des droits de vote, aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque ainsi que les entreprises privées dans lesquelles les personnes précitées exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social s'élèvent à FCFA 1.191 millions au 31 décembre 2011. Ces crédits représentent 19 % des fonds propres effectifs de la Banque à cette date.

Le plafond autorisé par la réglementation bancaire n'a pas encore fait l'objet d'une instruction de la Banque Centrale à la date du présent rapport.

Fonctionnement du contrôle interne et des organes sociaux

L'examen des procédures de contrôle interne et des sécurités informatiques existantes nous a permis de relever des axes d'amélioration qui font l'objet de lettre de recommandations à la Direction.

Par ailleurs, les contrôles réalisés au niveau du fonctionnement des organes sociaux n'appellent de notre part aucun commentaire.

7. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011

7.1. Actif

CODE	ACTIF	MONTANTS NETS (en millions de F CFA)	
		exercice N-1	exercice N
A10	CAISSE	830	921
A02	CREANCES INTERBANCAIRES	5 650	9 512
A03	A vue	3 204	6 278
A04	Banques Centrales	2 251	5 716
A05	Trésor Public	0	0
A07	Autres établissements de crédit	953	562
A08	A terme	2 446	3 234
B02	CREANCES SUR LA CLIENTELE	2 446	45 212
B10	Portefeuille d'effets commerciaux	6 988	8 434
B11	Crédits de campagne	0	0
B12	Crédits ordinaires	6 988	8 434
B2A	Autres concours à la clientèle	19 594	25 619
B2C	Crédits de campagne	3 386	3 531
B2G	Crédits ordinaires	16 208	22 089
B2N	Comptes ordinaires débiteurs	14 836	11 159
B50	Affacturage	0	0
C10	TITRES DE PLACEMENT	26 000	26 000
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	111	201
D50	CREDIT-BAIL	0	0
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	247	158
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 508	1 573
E01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0
C20	AUTRES ACTIFS	3 423	3 233
C6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	313	378
E90	TOTAL DE L'ACTIF	79 499	87 188

7.2. Passif

CODE	PASSIF	MONTANTS NETS (en millions de F CFA)	
		exercice N-1	exercice N
F02	DETTES INTERBANCAIRES	23 066	18 301
F03	A vue	4 716	801
F05	Trésor Public, CCP	0	0
F07	Autres établissements de crédit	4 716	801
F08	A terme	18 350	17 500
G02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	50 485	57 856
G03	Comptes d'épargne à vue	2 797	2 740
G04	Comptes d'épargne à terme	0	0
G05	Bons de caisse	0	0
G06	Autres dettes à vue	19 909	25 317
G07	Autres dettes à terme	27 778	29 798
H30	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	0	0
H35	AUTRES PASSIFS	2 244	3 122
H6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	418	1 285
L10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
L30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	48
L35	PROVISIONS REGLEMENTÉES	0	0
L40	COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES	0	0
L45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	170	448
L50	PRIMES LIÉES AU CAPITAL	0	0
L55	RESERVES	0	0
L59	ECART DE REEVALUATION	0	0
L60	CAPITAL	6 000	8 500
L70	REPORT A NOUVEAU (+/-)	-2 958	-2 883
L80	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	75	512
L90	TOTAL DU PASSIF	79 499	87 188

7.3. Hors bilan

CODE	HORS BILAN	MONTANTS NETS (en millions de F CFA)	
		exercice N-1	exercice N
ENGAGEMENTS DONNES			
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	2 005	1 031
N1A	En faveur d'établissements de crédit	0	0
N1J	En faveur de la clientèle	2 005	1 031
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	10 012	12 452
N2A	D'ordre d'établissements de crédit	0	0
N2J	D'ordre de la clientèle	10 012	12 452
N3A	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
ENGAGEMENTS RECUS			
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
N1H	Reçus d'établissements de crédit	0	0
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	28 194	35 890
N2H	Reçus d'établissements de crédit	2 058	2 128
N2M	Reçus de la clientèle	26 136	33 762
N3E	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

7.4. Charges

CODE	CHARGES	MONTANTS NETS (en millions de F CFA)	
		exercice N-1	exercice N
R01	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 179	2 366
R03	Intérêts et charges assimilée ssur dettes interbancaires	651	798
R04	Intérêts et charges assimilées dur dettes à de la clientèle	1 516	1 560
R4D	Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre	0	0
R5Y	Charges sur comptes bloqués d'actionnaires ou d'associés et sur emprunts et titres émis subordonnés	12	8
R05	Autres intérêts et charges assimilées	0	0
R5E	CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
R06	COMMISSIONS	67	78
R4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	0	0
R4C	Charges sur titres de placement	0	0
R6A	Charges sur opérations de change	0	0
R6F	Charges sur opérations de hors bilan	0	0
R6U	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	58	351
R8G	ACHATS DE MARCHANDISES	0	0
R8J	STOCKS VENDUS	0	0
R8L	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
S01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	4 212	3 921
S02	Frais de personnel	1 682	1 671
S05	Autres frais généraux	2 530	2 250
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	466	517
	SUR IMMOBILISATIONS		
T6A	SOLDE EN PERTE DE CORRECTIONS DE VALEUR SUR	1 083	1 711
	CREANCES ET DU HORS BILAN		
T01	EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU	75	278
	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11	8
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	34	40
T82	IMPOT SUR LE BENEFICE	12	14
T83	BENEFICE DE L'EXERCICE	75	512
T84	TOTAL	8 270	9 795

7.5. Produits

CODE	CHARGES	MONTANTS NETS (en millions de F CFA)	
		exercice N-1	exercice N
V01	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 626	4 312
V03	Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	124	126
V04	Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	4 503	4 186
V51	Produits et profits sur surprêts et titres émis subordonnés	0	0
V4F	Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	0	0
V05	Autres intérêts et produits assimilés	0	0
V5G	PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
V06	COMMISSIONS	1 822	1 586
V4A	PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	956	1 983
V4C	Produits sur titres de placement	344	1 517
V4Z	Dividendes et produits assimilés	0	0
V6A	Produits sur opérations de change	297	209
V6F	Produits sur opérations de hors bilan	315	257
V6T	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	813	1 634
V8B	MARGES COMMERCIALES	0	0
V8C	VENTES DE MARCHANDISES	0	0
V8D	VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	0	0
W4R	PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	32	34
X51	REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	0	0
X6A	SOLDE EN CORRECTION DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	0	0
X01	EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	0	0
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	202
X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	19	43
X83	PERTE DE L'EXERCICE	0	0
X84	TOTAL	8 270	9 795

8. RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2012

8.1 Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes, les états financiers et le bilan dudit exercice ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport se soldant par un résultat net positif de cinq cent onze millions six cent quatre-vingt-cinq mille huit cent treize (511 685 813) FCFA. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport ci-dessus mentionné. En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion de l'exercice écoulé.

8.2 Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui se solde par un résultat net positif de cinq cent onze millions six cent quatre-vingt-cinq mille huit cent treize (511 685 813) francs CFA au compte « report à nouveau ». A la suite de cette affectation, le compte report à nouveau qui présentait un solde de - 2 883 311 313 francs CFA présentera un solde de - 2 371 625 500 Francs CFA.

8.3 Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

8.4 Quatrième résolution

Conformément à l'article 431 de l'Acte Uniforme relatif aux droits des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire d'approuver à titre de régularisation, les indemnités allouées aux administrateurs au titre de l'exercice 2011 soit l'enveloppe globale de Cinquante Quatre millions cent trente-six mille trois cent soixante-huit (54 136 368) francs CFA. L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le montant global de Cinquante Quatre millions cent trente-six mille trois cent soixante-huit (54 136 368) francs CFA versé à titre d'indemnités de fonction aux Administrateurs au titre de l'exercice 2011.

8.5 Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à quatre-vingt-six (86) millions de francs CFA le montant global des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2012 et confie au Conseil d'Administration le soin d'en faire la répartition entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

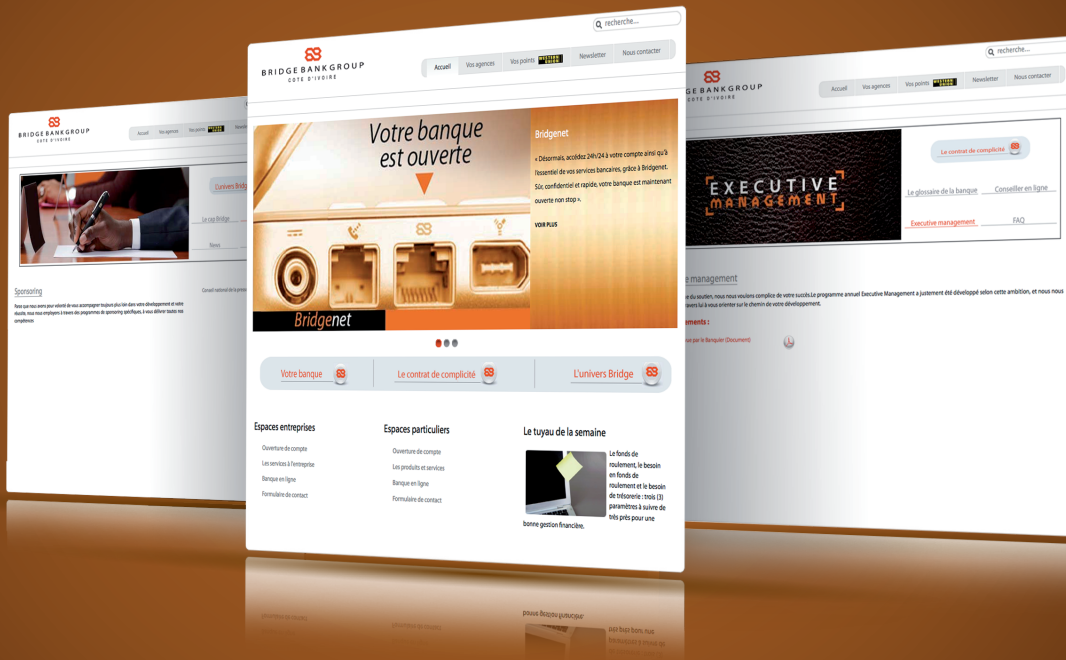
8.6 Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de procéder au renouvellement du mandat d'Administrateur de la Banque Ouest Africaine Développement (BOAD) représentée par Monsieur Lossou Galé DJIBOM pour une période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

8.7 Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres s'il y a lieu.





Votre site web fait peau neuve

Nos compétences, votre réussite

Bienvenue sur www.bridgebankgroup.com.

Parce que vous méritez les meilleurs traitements, Bridge Bank Group a amélioré votre site web. Avec son nouveau design et des fonctionnalités actualisées, la nouvelle interface en ligne vous propose des services plus adaptés à vos besoins et attentes, comme si vous étiez en agence. Retrouvez désormais en ligne, le plaisir du traitement Bridge Bank.

Pour plus d'informations, appelez le +225 20 25 85 85



BRIDGEBANKGROUP
COTE D'IVOIRE